

► Créer, mais sans risques

Les activités de bricolage (décoration, peinture, rénovation, construction, etc.) peuvent nous mettre en contact avec des produits ou matériaux dangereux pour l'environnement et la santé – au premier rang desquels figurent les solvants organiques. D'où l'importance de bien choisir son matériel et de lire attentivement la composition ainsi que les modes d'emploi.

Traitement du bois ?

Efficace contre les insectes xylophages (vrillettes, termites) ainsi que les champignons et les moisissures, le sel de bore est une solution écologique pour protéger les bois neufs. Pour un traitement curatif, les pyréthroïdes de synthèse sont très efficaces et peu toxiques envers les mammifères et les oiseaux. De manière générale, les produits à base d'eau ménagent la santé et l'environnement, mais leur action est un peu plus lente que celle des produits à base de solvants organiques.

Accus au cadmium ?

L'Union européenne envisage d'interdire les accumulateurs au cadmium (NiCd), un métal lourd particulièrement dangereux lorsqu'il finit dans la nature. Ces accus disparaissent peu à peu du marché, remplacés par des modèles plus légers et moins encombrants (NiMH et lithium-ion), mais ils restent bien implantés dans l'outillage. Ils doivent être absolument recyclés (les commerces ont l'obligation de les reprendre gratuitement).

Quels panneaux agglomérés ?

Avec le label *Lignum CH-6.5*, les fabricants suisses garantissent que le bois aggloméré contient moins de 6,5 mg de formaldéhyde (irritant et allergène) par 100 g. Les matériaux de classe E1, importés, respectent aussi cette norme. Il existe des panneaux encore plus pauvres en formaldéhyde : ils portent le sigle V-100. Chez soi, à l'intérieur, il est préférable d'éviter les panneaux agglomérés sur de grandes surfaces.



Quelle peinture ?

Une peinture ou un vernis avec solvant dégage dans l'air des composés organiques volatils (COV) qui présentent des risques pour la santé et l'environnement. Il existe des peintures pauvres en solvants (2-15%) tout aussi efficaces (voir au verso).

Quel bois ?

Les planches, lambourdes ou panneaux en bois massif labellisés FSC sont issus d'une gestion forestière respectueuse de critères écologiques et sociaux. Si le bois provient de Suisse ou d'un pays voisin, il aura parcouru moins de distance lors du transport jusqu'au magasin.

Déchets dangereux ?

En raison de leur toxicité, il est très important de ramener ses restes de peintures, solvants et autres déchets dangereux au point de vente (c'est gratuit). Certaines déchetteries les acceptent également, tel le Site de Châtillon, à Bernex. Horaires sur www.geneve.ch/dechets (rubrique « A votre service – installations cantonales »).

Quelle colle ?

Une colle pour la pose des revêtements de sol peut contenir jusqu'à 70% de solvants. Pour éviter de polluer l'air intérieur – pendant et après les travaux – choisir une colle à faible teneur en solvants : sans acrylamide, nitrile acrylique, acétate de vinyle, benzène, dioxane, formaldéhyde ni acétaldéhyde.

Labels



Label écologique européen
www.eco-label.com



Bois pour construction et rénovation garantissant une gestion forestière respectueuse de critères écologiques et sociaux
www.fsc.org



Ange bleu
www.blauer-engel.de



NF Environnement – la certification écologique française
www.marque-nf.com

Certaines marques, comme Oecoplan (Coop), proposent des produits pour le bricolage (peinture) qui respectent des critères écologiques.

Préférer les peintures à l'eau...



Les composés organiques volatils (solvants) contenus dans les peintures, vernis et autres produits courants favorisent la formation d'ozone dans l'air que nous respirons. Certains d'entre eux, particulièrement toxiques, peuvent provoquer des allergies, voire des intoxications. Ces substances contribuent également à l'augmentation de l'effet de serre. De plus en plus de fabricants remplacent les solvants organiques par de l'eau. Toutefois, ces produits contiennent encore une faible quantité de solvants organiques (de 5 à 20%).

... ou végétales

Autre solution respectueuse de l'environnement : privilégier les peintures végétales fabriquées avec des matières premières renouvelables (huile de colza, essence d'agrumes, huile de lin, essence de térébenthine).

Quelle peinture choisir ?

1^{er} choix (le plus écologique) : peinture naturelle à base d'eau (peinture végétale)

2^{ème} choix : peinture naturelle avec de la térébenthine et/ou du distillat d'agrumes comme solvant

3^{ème} choix : peinture acrylique diluable à l'eau

4^{ème} choix : peinture vinylique à base d'eau

5^{ème} choix (le moins écologique) : peinture alkyde.

Vitrification des parquets

Pour vitrifier un parquet, il existe des alternatives aux produits traditionnels, dont les émanations de solvants sont particulièrement fortes. Les vitrificateurs à base d'eau, les cires ou les huiles dures fabriquées à partir de matières premières naturelles sèchent rapidement en dégageant un minimum d'odeurs. De plus, les pinceaux se lavent à l'eau.

Un outil bon marché peut revenir cher

Certaines offres spéciales proposent toute une panoplie d'outils à très bas prix. Mais ceux-ci s'avèrent parfois moins efficaces ou rapidement défectueux. Il vaut mieux acheter moins de matériel et choisir des instruments de qualité, qui rendront de meilleurs services et dureront plus longtemps – quitte à louer ceux qu'on utilise occasionnellement.

Pinceau jetable ou réutilisable ?

Si l'on doit utiliser une peinture non soluble à l'eau, le lavage du pinceau nécessitera du solvant et s'effectuera généralement dans le lavabo. Il est donc plus judicieux et plus écologique d'acheter un pinceau bon marché et de le jeter ensuite aux ordures ménagères. Pour éviter les émanations de solvants dans la poubelle, on emballera le pinceau dans un sachet plastique destiné de toute manière à être éliminé.



Reconnaître les dangers

En Suisse, selon la loi sur les toxiques, toutes les substances dangereuses doivent être étiquetées selon leur classe de risque, qui va de 1 (les plus dangereuses) à 5 (les moins dangereuses). Depuis 2005, pour suivre les prescriptions de l'Union européenne, ces produits portent des symboles de danger :



Toxique (T)
Très toxique (T+)



Corrosif (C)



Irritant (Xi)
Nocif (Xn)

Les étiquettes mentionnent également des risques particuliers ou des conseils de prudence. En lisant attentivement ces informations sur le lieu d'achat, on peut en profiter pour acquérir l'équipement de protection recommandé pour l'utilisation du produit : lunettes, gants, masque...



Prendre garde aux COV

Les composés organiques volatils (COV), ou solvants organiques, ont la propriété de s'évaporer à température ambiante. Le plus souvent, il s'agit d'un mélange de composés chimiques qui peuvent avoir des impacts sur la santé par inhalation ou contact : aggravation de problèmes respiratoires, irritation cutanée, allergies, voire atteintes neurologiques. Sans parler des effets sur la pollution atmosphérique. Les vapeurs d'essence s'échappant du réservoir ou les « odeurs de neuf » sont dues à des COV. On en trouve partout dans notre quotidien : vernis, peintures, décapants, colles, vitrifiants, résines, mousses isolantes, revêtements adhésifs, bois agglomérés, plastiques, plastifiants ou ignifuges des appareils électriques, insecticides, fongicides, désodorisants, cosmétiques, encres, produits de nettoyage, imperméabilisants, etc.

Une nouvelle législation

En Suisse, une nouvelle loi sur les produits chimiques a été adoptée en 2000 ; depuis lors, des ordonnances (PARCHEM) entrent peu à peu en vigueur. Dans l'Union européenne, une nouvelle politique est en délibération. Intitulée REACH (Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals), son but est de mieux évaluer les impacts – sur la santé et sur l'environnement – des dizaines de milliers de substances qui sont déjà commercialisées, ou le seront à l'avenir.

Pour en savoir plus

www.eco-logis.com

Informations sur les produits et les matériaux permettant de construire, rénover et bricoler tout en respectant l'environnement.

www.maisonsante.ch

Conseils pratiques pour toutes les activités susceptibles de générer des nuisances et des accidents domestiques.

Livres

« Le guide de l'habitat sain – les effets sur la santé de chaque élément du bâtiment », Suzanne et Pierre Déoux, Ed. Medieco, 2004.

« Maisons Bio », conseils sur le choix des matériaux, la restauration, l'aménagement et la décoration de la maison, Julien Fouin, Ed. Flammarion, 2005.